



Expansion en vue pour Espaces Atypiques



Présent à Paris, Marseille et Lyon, Espaces Atypiques vise les grandes villes.

L'enseigne Espaces Atypiques propose des biens immobiliers haut de gamme, ayant pour point commun leur côté hors du commun. Il peut s'agir de lofts ou d'ateliers transformés en lieu d'habitation, mais aussi d'appartements réhabilités

dans un esprit contemporain, de duplex, de maisons dans Paris, de biens disposant d'une grande terrasse ou d'un jardin, jouissant d'une vue exceptionnelle ou de péniches.

La première agence Espaces Atypiques a vu le jour à Paris

en 2008. Quatre ans plus tard, débute le développement de ce réseau en franchise avec l'ouverture d'une deuxième implantation à Marseille et en juillet 2013 d'une troisième à Lyon. A court et moyen terme, Espaces Atypiques ambitionne d'ouvrir d'autres unités franchisées dans certaines grandes villes françaises.

Le profil recherché est celui de cadres supérieurs ou de professionnels de l'immobilier passionnés d'architecture. Le droit d'entrée est fixé à 20 000 euros pour un investissement global de 55 000 euros.

Espaces Atypiques demande un apport personnel de 20 000 euros. La redevance d'exploitation s'élève à 10 % du chiffre d'affaires. Il sera également demandé au franchisé une redevance publicitaire de 1 000 euros par mois. ■

